Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_085-DE

Département du Var
Arrondissement de Draguignan

C_2017_085

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DRACÉNOISE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

SÉANCE DU JEUDI 27 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept, le vingt sept avril à dix-huit heures, le Conseil d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier AUDIBERT-TROIN, Président.

Direction Générale des Services
Gestion des Assemblées
Environnement

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
66	66	59

Objet de la délibération:
Travaux PIDAF 2017 - Demande de subventions

PRÉSENTS :
Olivier AUDIBERT-TROIN, Claude PIANETTI, Claude ALEMAGNA, Alain PARLANTI, Bernard CHILINI, Valérie MARCY, Gérald PIERRUGUES, Gilbert GALLIANO, Hugues MARTIN, Daniel MARIA, Fabien MATRAS, Nicole FANELLI, Richard STRAMBIO, Georges ROUVIER, Serge BALDECCHI, Yves BACQUET, Christophe CARRIERE, Jean-Noël PERRIMOND, André GAYMARD, Jacques GÉRARD, Claude MARIN, Franck AMBROSINO, Anne-Marie AMOROSO, Jutta AUGUIN, Alain BOUCHER, Gilbert BOUZEREAU, Alain CAYMARIS, Stéphan CERET, Christine CHALOT-FOURNET, Bernard CHARDES, Caroline COLLOMBAT, Brigitte DUBOUIS, Francine FIORINI, Sylvie FRANCIN, Nathalie GONZALES, Malika GUELLATI, Françoise LEGRAIEN, Grégory LOEW, Fabrice MAGAUD, André MENET, Jacques MICHEL, Jean-Pierre MOMBAZET, Christine NICCOLETTI, Régis ROUX, Thierry RUDNIK, Jean-Daniel SANTONI, Alain VIGIER

REPRÉSENTÉ(S) :
Jacques LECOINTE pouvoir à Alain CAYMARIS, Sophie DUFOUR pouvoir à Nicole FANELLI, Anne-Marie COLOMBANI pouvoir à Jean-Daniel SANTONI, Marie-Christine GUIOL pouvoir à Olivier AUDIBERT-TROIN, Alain HAINAUT pouvoir à Richard STRAMBIO, Mathilde KOUJI-DECOURT pouvoir à Alain VIGIER, Yves LE POULAIN pouvoir à Valérie MARCY, Florence LEROUX pouvoir à Brigitte DUBOUIS, Sandrine MARY-BOUZEREAU pouvoir à Gilbert BOUZEREAU, Michèle PELASSY pouvoir à Régis ROUX, Thierry PESCE pouvoir à Claude PIANETTI, Christine PREMOSELLI pouvoir à Sylvie FRANCIN

ABSENT(S) :
Liliane BOYER, Raymond GRAS, Frédéric MARCEL, Laure REIG, Sylvain SENES, David SONNEVILLE, Valéria VECCHIO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Fabien MATRAS

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard CHILINI

Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_085-DE

Dans le cadre de sa compétence « mise en œuvre et suivi des opérations liées au PIDAF » (Plan Intercommunal de Défense et d'Aménagement de la Forêt), la Communauté d'Agglomération Dracénoise prévoit comme chaque année de réaliser des travaux DFCI, pouvant bénéficier d'aides du FEADER, par le biais de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

- Études et Travaux PIDAF :

Ce programme de travaux a été approuvé par la commission Espaces naturels, forêts et prévention des risques du 16 septembre 2016.

Les opérations 3, 9 et 13 concernent la mise en place de servitudes DFCI.

Les autres opérations sont des travaux DFCI de création et de maintien en condition opérationnelle de pistes et de débroussaillement.

Opérations	Communes	Nom	n° piste	Action	Quant.	Total Travaux
Massif Centre Nord						
1	BARGEMON, CALLAS, CHÂTEAUDOUBLE, CLAVIERS, MONTFERRAT	Beaudron Piol Riou Sec	I615 I33 I617	Entretien des équipements de prévention	70 ha	119 000 €
2	CHÂTEAUDOUBLE	Chemin de la Mine	K38	Entretien des équipements de prévention	15 ha	22 500 €
3	FLAYOSC	L'Héraude	N26	Servitude DFCI	3,5 km	10 000 €
4 & 5	LA MOTTE CALLAS	Châteauvieux	M614	Création des équipements de prévention	13 ha 2,85 km	69 550 €
6	LA MOTTE	Le Merle	M6	Entretien des équipements de prévention	3 ha	4 500 €
7 & 8	LORGUES TARADEAU	Castel Roubine La Lombarde	M612 M33	Entretien des équipements de prévention	12 ha 0,3 km	24 000 €
9	SALERNES	Moissac	P10	Servitude DFCI	2,5 km	8 000 €
Massif Sud						
10	LES ARCS	Coucourelle	E12	Création des équipements de prévention	27,5 ha	68 750 €
11	VIDAUBAN	Bastide Rouge	E20	Entretien des équipements de prévention	1,5 km	18 000 €
Massif Est						
12	CALLAS	Colle Rousse	G522	Création des équipements de prévention	0,5 ha	1 500 €
13	CALLAS	Colle Rousse	G522	Servitude DFCI	2,2 km	7 400 €
Massif Nord						
14	AMPUS	La Tuiliére	K46	Entretien des équipements de	10 ha	15 000 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_085-DE

				prévention		
15 & 16	COMPS	L'Ubac Fayet Siounet	K1 K2 K5	Création des équipements de prévention	7 ha 8 km	137 500 €
				Total	**158 ha 21 km**	**517 800 €**

L'ensemble de ces travaux respecte le "Guide des équipements de défense de la forêt contre l'incendie" édité par la D.D.S.I.S. du Var. Les ouvrages retenus dans ce programme font partie des axes prioritaires définis en concertation avec nos partenaires techniques et financiers. D'autre part, les opérations 1 à 16 inclues peuvent bénéficier de l'aide de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental comme suit :

- Plan de financement :

Opérations	**Communes**	**Nom**	**TOTAL avec MOe**	**FINANCEMENT (HT)**			
				Etat (20%)	**Région (30%)**	**Départeme (30%)**	**CAD (20%)**
1	BARGEMON, CALLAS, CHÂTEAUDOUBLE CLAVIERS, MONTFERRAT	Beaudron Piol Riou Sec (BDS)	127 330 €	25 466 €	38 199 €	38 199 €	25 466 €
2	CHÂTEAUDOUBLE	Chemin de la Mine (BDS)	24 075 €	4 815 €	7 223 €	7 223 €	4 815 €
3	FLAYOSC	L'Héraude (Servitude)	10 000 €	2 000 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €
4	LA MOTTE CALLAS	Châteauvieux (Piste)	39 644 €	7 929 €	11 893 €	11 893 €	7 929 €
5	LA MOTTE CALLAS	Châteauvieux (BDS)	34 775 €	6 955 €	10 433 €	10 433 €	6 955 €
6	LA MOTTE	Le Merle (BDS)	4 815 €	963 €	1 445 €	1 445 €	963 €
7	LORGUES TARADEAU	Castel Roubine La Lombarde (Piste)	6 420 €	1 284 €	1 926 €	1 926 €	1 284 €
8	LORGUES TARADEAU	Castel Roubine La Lombarde (BDS)	19 260 €	3 852 €	5 778 €	5 778 €	3 852 €
9	SALERNES	Moissac (Servitude)	8 000 €	1 600 €	2 400 €	2 400 €	1 600 €
10	LES ARCS	Coucourelle (BDS)	73 563 €	14 713 €	22 069 €	22 069 €	14 713 €
11	VIDAUBAN	Bastide Rouge (Piste)	19 260 €	3 852 €	5 778 €	5 778 €	3 852 €
12	CALLAS	Colle Rousse (Layon)	1 605 €	321 €	482 €	482 €	321 €
13	CALLAS	Colle Rousse (Servitude)	7 400 €	1 480 €	2 220 €	2 220 €	1 480 €

Envoyé en préfecture le 10/05/2017
Reçu en préfecture le 10/05/2017
Affiché le 10/05/2017
ID : 083-248300493-20170427-C_2017_085-DE

14	AMPUS	La Tuiliére (BDS)	16 050 €	3 210 €	4 815 €	4 815 €	3 210 €
15	COMPS	L'Ubac Fayet Siounet (Piste)	128 400 €	25 680 €	38 520 €	38 520 €	25 680 €
16	COMPS	L'Ubac Fayet Siounet (BDS)	18 725 €	3 745 €	5 618 €	5 618 €	3 745 €
		Total	**539322**	**107864.2**	**161796.3**	**161796.3**	**107864.2**

En conséquence et au vu de l'avis favorable de la commission Espaces naturels, forêts et prévention des risques réunie le 16 septembre 2016, il est proposé au Conseil d'agglomération de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à :

- solliciter auprès de l'État, de la Région et du Département, une aide financière pour mener à bien la réalisation des travaux DFCI, suivant le plan de financement présenté ci-dessus,
- signer l'ensemble des documents liés à cette procédure.

Le Conseil d'agglomération, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE, décide d'adopter cette délibération.

Signé par : Olivier Audibert-Troin
Date : 10/05/2017
Qualité : Président de la CAD - Député du Var

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai de recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.